

SOMMAIRE

LE POINT SUR

Reclassement des PH :
où en sommes-nous ?..... 4

RENDEZ-VOUS

Le SNPHARE reçu au ministère des
Solidarités et de la Santé.....5

SÉMINAIRE DU SNPHARE.....8

LES BATAILLES SOUTENUES PAR LE SNPHARE

Témoignage.....10
Grève..... 12

FORMATION

Formation continue des médecins :
40 ans d'errance diagnostique et
thérapeutique pour le marronnier
de l'exécutif !.....14

DOSSIER

Apports pour les professionnels de santé
d'un psychologue intégré
aux services de soins aigus.....17

INTERVIEW

Le concept de l'aviation
« Crew Resource Management »
appliqué en médecine.....22

ON N'EST PAS QUE DES PH.....24

PETITES ANNONCES.....25

ÉDITO



2023, l'année de l'attractivité ?

La permanence des soins reste un problème majeur de notre système de santé. Essentiellement assurée par l'Hôpital Public, ses enjeux sont intriqués avec l'attractivité des carrières en particulier, et avec l'adéquation des moyens hospitaliers aux besoins de santé en général. Pour la première fois, des mesures substantielles concernant la revalorisation de la permanence des soins ont été prises. Ces mesures provisoires d'attractivité prises à l'été 2022 et partiellement reconduites jusqu'au 31 mars 2023 ont certes apporté une compensation aux équipes surmenées, mais elles ne sont pas suffisantes pour rétablir des conditions de travail satisfaisantes.

Le SNPHARE a récemment présenté au cabinet du ministre de la Santé ses propositions pour restaurer l'attractivité des carrières hospitalières. Le chantier de la permanence des soins est important, mais il n'est pas seul responsable de la dégradation des conditions d'exercice des praticiens. Gouvernance, retraites, reconnaissance de la pénibilité des gardes, mais aussi des astreintes, respect de l'obligation de décompte du temps de travail, sanctuarisation de la formation continue... Et le reclassement équitable de tous les praticiens hospitaliers, que le Conseil d'État n'a pas voulu imposer, mais que le gouvernement peut toujours décider d'adopter en 2023 !

Le SNPHARE s'engage pour vous, plus que jamais, à se battre pour le respect de notre métier de médecin hospitalier et à défendre l'attractivité des carrières hospitalières. L'ensemble du Conseil d'Administration souhaite à chacun de ses adhérents de meilleures conditions de travail, une meilleure reconnaissance et un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Bonne année à tous !

Éric Le Bihan
Vice-Président du SNPHARE

PHARE

ISSN : 2729-1928

Président du comité de rédaction :

Eric Le Bihan

Comité de rédaction :

Anouar Ben Hellal - Renaud Chouquer -
Jullien Crozon - Matthieu Debarre,
Emmanuelle Durand, Georges Estéphan -
Bruno Greff - Francis Vuillemet - Anne Wernet

Éditeur : Ektopic

11 bis av Mal de Lattre de Tassigny

94000 Créteil - 06 71 67 15 72

Directeur de publication : C. Mura

Publicité : K. Tabtab

k.tabtab@reseauprosante.fr

Impression : Imprimerie Imprimatur

Crédits photos : istock